



Dene Nation / Bureau de l'Assemblée des Premières Nations (T.N.-O.)

5120, 49^e Rue
Case postale 2338
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2P7
Site Web : www.denenation.ca

Tél. : (867) 873-4081
Télec. : (867) 920-2254
Sans frais : 1-866-511-4081



RAPPORT DE LA NATION DÉNÉE DES T.N.-O. CONCERNANT LA MOBILISATION SUR L'ITINÉRANCE

Le 19 avril 2022, le département de la Santé de la Nation dénée a organisé, sur Zoom, une séance de mobilisation d'une journée sur l'itinérance à Yellowknife, de 9 h à 12 h 30.

Participants régionaux : (3) Sahtu, (1) Gwichin, (1) Dehcho, (1) Akaitcho, (1) Première Nation de Salt River et (2) Yellowknife.

Ordre du jour

9 h — Prière d'ouverture

9 h 15 — Présentations

9 h 30 — Présentation enregistrée de Jordan Fischer, analyste principal des politiques, bureau national de l'APN
Plan d'action contre l'itinérance des Premières Nations

9 h 45 à 10 h 30 — Plan d'action national

10 h 30 à 10 h 40 — Pause

10 h 40 à 12 h — Groupe de réflexion des Premières Nations
Partenariats et collaboration

L'animateur était Deneze Nakehk'o, région du Dehcho.

L'aînée Marie Speakman a fait les prières d'ouverture et de clôture de la séance.

Kate Bonnetrouge, membre du personnel de la Santé, était chargé de prendre des notes.

Parmi les participants figuraient des personnes ayant une expérience vécue, des défenseurs des sans-abri, des jeunes, un directeur du mieux-être, un coordonnateur du logement, un aîné d'une communauté et un ancien député territorial.

« Faire respecter et protéger les droits et les intérêts de la Nation dénée. »

*Voici ci-dessous les 14 questions qui ont été posées au groupe, accompagnées des réponses.

Plan d'action national

1. *Quels sont les types d'insécurité du logement et d'itinérance vécus par les Premières Nations, et en quoi diffèrent-ils de ceux vécus par d'autres segments de population au Canada?*

- De nombreux membres des Premières Nations des T.N.-O. sont en situation d'itinérance à cause des loyers élevés, de problèmes de dépendances, du surpeuplement et du manque de logements.
- De nombreux membres des Premières Nations ne sont pas propriétaires de leur logement, contrairement à de nombreuses autres personnes au Canada.
- Les expériences vécues comprennent la pauvreté, le racisme et les lacunes dans les services.
- La dépendance à l'alcool ou aux drogues joue également un rôle important dans la situation d'itinérance vécue par les sans-abri des Premières Nations.

2. *La définition de l'itinérance des Premières Nations est-elle différente de celle d'autres segments de population au Canada? Dans l'affirmative, quels éléments constituent cette définition?*

- Oui. Elle est différente. La définition autochtone de l'itinérance tient compte des traumatismes subis par les citoyens autochtones à cause du colonialisme.
- Selon la [définition de l'itinérance autochtone](#) au Canada : « L'itinérance autochtone est une condition humaine qui décrit les personnes, les familles ou les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits qui n'ont pas de logement stable, permanent et approprié ou qui n'ont pas immédiatement la perspective, les moyens ou les capacités d'acquérir un tel logement. [...] l'itinérance autochtone n'est pas définie comme l'absence d'une structure d'habitation; elle est plutôt décrite et comprise de manière plus globale à travers un prisme composite de visions du monde autochtones ».

3. *Quels buts, objectifs et mesures devraient être inclus dans un plan d'action national contre l'itinérance des Premières Nations à l'intérieur et à l'extérieur des réserves?*

- S'assurer que les fonds sont directement versés aux communautés plutôt qu'au gouvernement territorial.
- La présence nécessaire d'un leadership fort, tant au niveau régional que national, pour prendre la responsabilité d'aider les sans-abri. Une participante a déclaré qu'elle n'avait pas de chef de file capable de lui tendre la main et que les sans-abri ont besoin de chefs de file qui se soucient d'eux. Même après s'être adressée aux médias, personne n'est venu en aide à cette participante (communiqué de presse de 4 pages ci-joint).
- L'APN doit défendre davantage les intérêts de ses membres afin de remédier aux inégalités dans les programmes sociaux. Nous avons besoin d'un soutien politique pour obtenir notre propre centre de traitement des toxicomanies ici-même dans le Nord. En outre, il n'existe pas de programme de suivi pour les membres des Premières Nations qui se rendent dans le Sud pour se faire soigner.

« Faire respecter et protéger les droits et les intérêts de la Nation dénée. »

Les centres comme celui de Yellowknife disposent de certaines ressources, mais les employés sont des immigrants qui n'ont aucune expérience du travail auprès des membres des Premières Nations. La discrimination doit être abordée dans tous les services sociaux et de santé. La discrimination et le népotisme doivent également être examinés dans nos propres communautés. Le favoritisme est très présent dans l'attribution de logements par les dirigeants.

- Le plan doit être élaboré par les membres de notre communauté, et non par des intervenants extérieurs qui ne vivent pas dans les communautés. Dans les centres urbains, les établissements devraient embaucher des personnes ayant une descendance autochtone; l'équité en matière d'emploi serait alors respectée.
- Les politiques de logement doivent être réexaminées pour aborder le surpeuplement, les arriérés de loyer et l'entretien des logements.

4. *À quoi ressemblerait le succès d'un plan d'action national contre l'itinérance des Premières Nations? Comment ce succès devrait-il être mesuré?*

- Les besoins régionaux doivent être inclusifs, car les communautés éloignées n'ont pas accès aux routes et le coût du transport de toute marchandise est extrêmement élevé. Il faut davantage aider les personnes qui veulent construire ou réparer une maison.
- Le succès serait de fournir un logement aux sans-abri plutôt que de les laisser vivre dans la rue ou passer d'une maison d'amis à l'autre. Une communauté doit être responsable de ses membres et capable de collaborer avec d'autres communautés pour lutter contre l'alcoolisme et la toxicomanie. Le succès pourrait être mesuré par le nombre de toxicomanes qui parviennent à changer de vie et à surmonter les dépendances. Les cas de réussite pourraient être communiqués et servir d'outil.

Premières Nations

5. *Quelles sont les principales préoccupations de votre communauté en matière d'insécurité du logement et/ou d'itinérance (par exemple, le logement, la santé mentale, les dépendances, l'implication de la protection de l'enfance ou la pauvreté)?*

1. Dépendances
2. Santé mentale
3. Ressources
4. Politiques du logement
5. Itinérance chez les jeunes
6. Surpeuplement

6. *À quelles difficultés les membres de votre Première Nation font-ils face lorsqu'ils reçoivent des services pour sans-abri?*

- Racisme, absence d'identité culturelle, traditions et langue
- Aucuns fonds d'aide
- Les refuges sont toujours complets, ce qui provoque le déplacement de personnes qui n'ont nulle part où aller.

« Faire respecter et protéger les droits et les intérêts de la Nation dénée. »

- Manque de soutien de la part de la famille et des dirigeants

7. *De quelles ressources et quels programmes ou services votre communauté a-t-elle besoin pour prévenir ou réduire le nombre de membres en situation d'itinérance?*

- Les refuges pour sans-abri doivent employer des membres des Premières Nations.
- Des ressources de postcure dans nos communautés pour les cas de dépendances et de consommation de drogues
- Des agents non gouvernementaux chargés du mieux-être communautaire
- Le service des déplacements pour raison médicale devrait pouvoir réassigner un nouveau rendez-vous à un client qui a manqué son voyage de retour.

8. *Connaissez-vous des pratiques exemplaires de lutte contre l'itinérance des Premières Nations qui pourraient être soutenues par un plan d'action national contre l'itinérance des Premières Nations à l'intérieur et à l'extérieur des réserves?*

- Non. Pas avant cette mobilisation. En novembre 2021, nous avons organisé un camp sur le terrain au village Aurora pour sortir les sans-abri de la rue pendant la pandémie de Covid-19. Il s'agissait d'un projet à court terme visant à empêcher la propagation du virus. Un programme de gestion de l'alcool a été mis en place et les participants recevaient quotidiennement de l'alcool ou de la marijuana. Ce programme était rigoureusement géré de façon à éviter toute intoxication. Des conseillers étaient présents sur place et un programme de lutte contre les dépendances était proposé. Le camp a fonctionné pendant quatre mois.

9. *Comment les Premières Nations peuvent-elles aider leurs membres sans abri, où qu'ils résident, y compris loin de leur communauté?*

- Fournir un traitement aux personnes luttant contre l'alcoolisme et/ou une dépendance et le maintenir.
- Assurer le transport des membres pour leur permettre de rentrer chez eux s'ils sont bloqués dans un centre urbain.
- Chaque communauté devrait mettre en place un comité chargé d'aider les sans-abri.

Partenariats et collaboration

10. *Votre Première Nation a-t-elle établi des partenariats pour lutter contre l'itinérance de ses membres à l'intérieur ou à l'extérieur de la communauté?*

- Non. Yellowknife possède un comité consultatif sur l'itinérance, mais ce dernier n'a jamais englobé des membres de la communauté. Ce comité reçoit toujours des fonds et il ne s'adresse qu'aux résidents de Yellowknife.

11. *Où pourrait-on établir ou renforcer des relations pour prévenir, réduire ou éliminer efficacement l'itinérance des Premières Nations?*

« Faire respecter et protéger les droits et les intérêts de la Nation dénée. »

- Le comité sur l'itinérance de la ville de Yellowknife devrait englober des membres des communautés, car la plupart des sans-abri ne sont que de passage. Ils viennent des communautés et se retrouvent coincés dans les centres urbains. Un partenariat avec la ville de Yellowknife serait bénéfique.
- Le service des déplacements pour raison médicale devrait revoir ses politiques, en particulier pour les personnes qui manquent leur vol de retour.

12. *Quelles ressources ou politiques ou quels engagements sont nécessaires de la part des gouvernements pour réduire ou éliminer l'itinérance des Premières Nations?*

- Les politiques de logement des T.N.-O. doivent être révisées.
- Les fonds fédéraux devraient être versés directement aux communautés et non au gouvernement territorial.
- Il est nécessaire de créer un centre de traitement des toxicomanies dans le Nord et un programme de postcure dirigé par des employés des Premières Nations.
- Des travailleurs communautaires en toxicomanie, qui ne sont pas des employés du gouvernement, devraient être présents dans chaque communauté.
- L'équité en matière d'emploi et les besoins en capacités devraient être abordés.

Dernière question

13. *Y a-t-il autre chose que vous aimeriez signaler concernant l'élaboration d'un plan d'action national contre l'itinérance des Premières Nations à l'intérieur et à l'extérieur des réserves?*

- Ce plan devrait être élaboré par les Premières Nations et le financement devrait être garanti.

Résultats de la discussion, recommandations et points de vue régionaux sur l'itinérance

- La population des sans-abri des Premières Nations est confrontée à de nombreux problèmes de santé mentale et de toxicomanie.
- Les jeunes souffrent de nombreux problèmes, tels qu'une mauvaise image de soi, l'absence de compétences et d'expériences professionnelles et l'absence de relations avec leur famille et leurs amis. Ils sont obligés de devenir des sans-abri en raison du surpeuplement dans les maisons.
- Être sans abri engendre beaucoup de frustration, de colère, de ressentiment et d'impuissance.
- Les sans-abri doivent faire face au racisme, en partie parce qu'il y a beaucoup d'immigrants qui travaillent dans les centres de ressources, tels que l'Armée du Salut, ici à Yellowknife.
- D'autres segments de population au Canada sont mieux traités. Par exemple, les immigrants qui arrivent au Canada reçoivent la sécurité d'un foyer. Le gouvernement fédéral s'occupe mieux d'eux que des membres des Premières Nations.

« Faire respecter et protéger les droits et les intérêts de la Nation dénée. »

- Les fonds fédéraux devraient être versés directement aux communautés et non au gouvernement territorial pour administrer le financement destiné aux Premières Nations.
- Recommander à l'APN de chercher d'autres fonds pour régler le problème d'itinérance.
- Nos dirigeants devraient revoir les politiques et être proactifs, car l'itinérance englobe de nombreux problèmes sociaux.
- La nécessité de combler les « lacunes » dans des services, par exemple l'aide au revenu. Les politiques sont trop agressives et dépassées.
- Il faut davantage de ressources et les Premières Nations devraient pouvoir contrôler ces ressources.
- Pour lutter contre les dépendances, nous avons besoin d'un centre de traitement dans le Nord. De plus, il est nécessaire de pouvoir fournir du soutien à une personne revenant d'un traitement dans le Sud. Des programmes préventifs devraient être mis en place dans chaque communauté et celles-ci ne devraient pas employer des travailleurs du gouvernement.

Soumis par Roxanne Cook (directrice de la santé)

Pièces jointes :

1. Histoire d'un participant
2. Évaluation des besoins 2017 de Behchoko des Tlicho : Rapport sur les résultats de l'enquête (le questionnaire lui-même n'est pas joint).